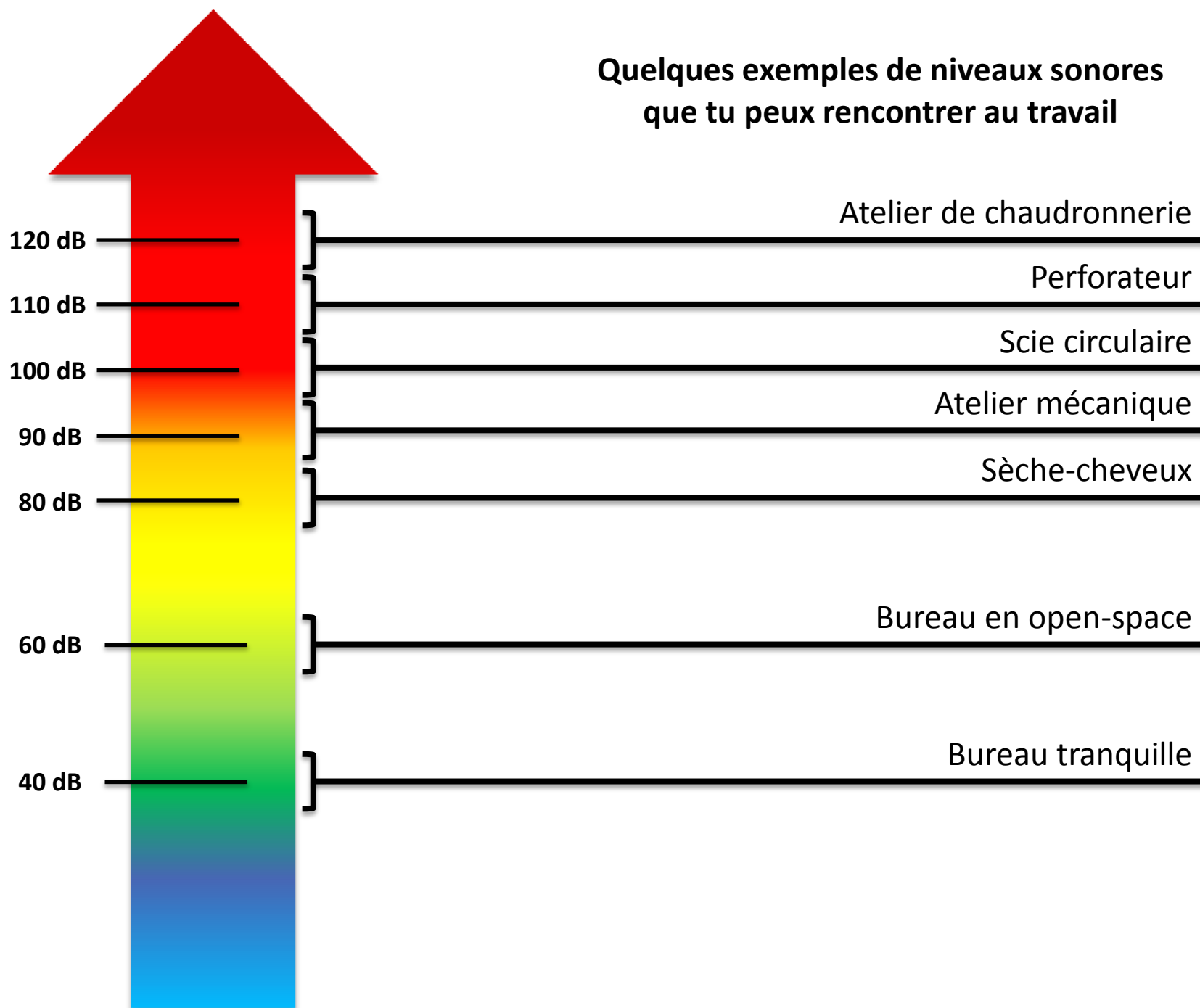


Le bruit et le travail

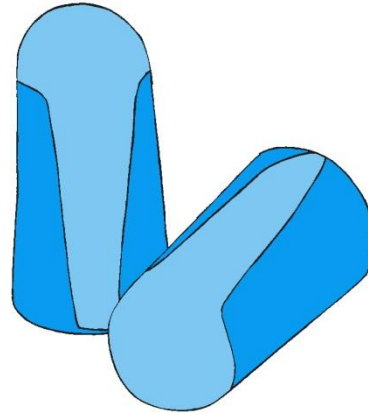
**Certaines activités professionnelles génèrent
de hauts niveaux sonores, pouvant porter
atteinte à l'audition ...**

Quelques exemples de niveaux sonores que tu peux rencontrer au travail



**... Les atteintes auditives
apparaissent à partir d'une
exposition supérieure à 85 dB
sur 8h ...**

... Que dit la réglementation ?



**C'est la valeur limite d'exposition réglementaire,
elle prend en compte l'atténuation du bruit par les
protecteurs, le travail est interdit au-delà**

87 dB

**Le port de protecteurs
individuels est obligatoire**

85 dB

**Des protecteurs individuels
doivent être mis à disposition**

80 dB

Quelles solutions pour me protéger ?

L'employeur se doit :

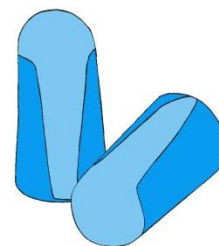
De réduire au maximum le bruit à la source

Si les niveaux sonores dépassent toujours les seuils réglementaires il doit mettre à disposition des employés les protecteurs adéquats et s'assurer de leur bonne utilisation

Quelles solutions pour me protéger ?

Il existe plusieurs types de protecteurs :

Les bouchons d'oreilles à usage unique



Les bouchons d'oreilles à usage prolongé
fabriqués sur mesure



Les casques anti-bruit

